

SUSPENSION DE LA BIOSÉCURITÉ ACCRUE

Les comtés unis de Prescott et Russel

Objet : NOTIFICATION DES AGRICULTEURS – AVIS DE LTI DU 6 OCTOBRE 2017

10 novembre 2017

Au nom des quatre organismes du secteur avicole de l'Ontario, le Feather Board Command Centre désire annoncer que l'avis de LTI émis aux producteurs de volailles et aux propriétaires de petites bandes de la partie ouest des comtés unis de Prescott et Russel en date du 6 octobre 2017 est maintenant levé.

Les niveaux normaux de biosécurité peuvent être rétablis.

Les producteurs agricoles devraient continuer d'observer leurs bandes avec beaucoup de diligence, surveiller la mortalité et faire le suivi de la consommation d'aliments et d'eau. Si vous suspectez quelque signe de maladie infectieuse que ce soit, veuillez contacter immédiatement votre vétérinaire et votre commission.

www.fbcc.ca

